

Mémo n°6 : Une réforme pour réduire la durée passée à la retraite ?

De nombreuses critiques ont été faites sur ce projet de réforme antisocial. Néanmoins, il reste un point trop peu abordé qui devrait toutes et tous nous alerter. Cette réforme est la première qui impacte directement le temps espéré passer à la retraite et diminuant celui-ci pour bon nombre de travailleurs et de travailleuses.

En effet, si la réforme Touraine avait partiellement lié l'augmentation de la durée de cotisation à l'augmentation de l'espérance de vie, les modifications proposées dans **la réforme Macron devrait entraîner un raccourcissement de la durée passée en retraite et dépasser les gains d'espérance de vie.**

Ce nouveau Mémo Sécu est l'occasion de revenir sur l'un des effets importants de cette réforme et de mettre en lumière son caractère antisocial : **cette réforme est bien construite comme une attaque contre les travailleurs et les travailleuses et leurs acquis sociaux leurs permettant de continuer à vivre et non survivre hors du rapport salarial !**

Les points importants à retenir

- **Entre la génération née en 1949 et la génération née en 1968, la durée moyenne passée à la retraite ne devrait pas cesser de baisser**
- Avec la réforme Macron, il faudra attendre la génération née en 1993 et non en 1983 pour retrouver le niveau de la génération 1949 en ce qui concerne la durée passée à la retraite
- La réforme Macron est la réforme qui entraînera la plus importante baisse de la durée passée à la retraite. **Elle ne compense pas l'augmentation de l'espérance de vie, elle dépasse cette augmentation !**

Quels effets de la réforme Macron sur la durée passée à la retraite ?

La réforme portée par le gouvernement Borne devrait entraîner le report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans. Selon les hypothèses retenues par le COR, le report d'un an de l'âge légal entraînerait en moyenne le report de l'âge réel de départ à la retraite de 6 mois.

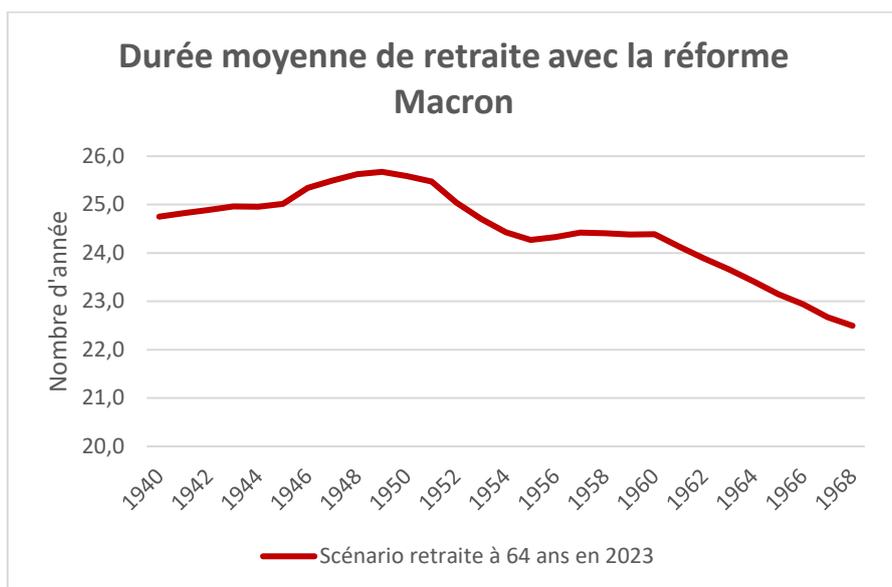
Au regard de ces hypothèses, la réforme Macron devrait entraîner un raccourcissement important de la durée passée à la retraite en moyenne et cela pour plusieurs générations.

Comment analyser les graphiques

Une courbe horizontale signifie que le report de l'âge légal est compensé par l'augmentation de l'espérance de vie.

Une courbe décroissante signifie que le report de l'âge légal entraîne une baisse de la durée moyenne passée à la retraite.

Une courbe croissante correspond à une augmentation de la durée moyenne passée à la retraite.



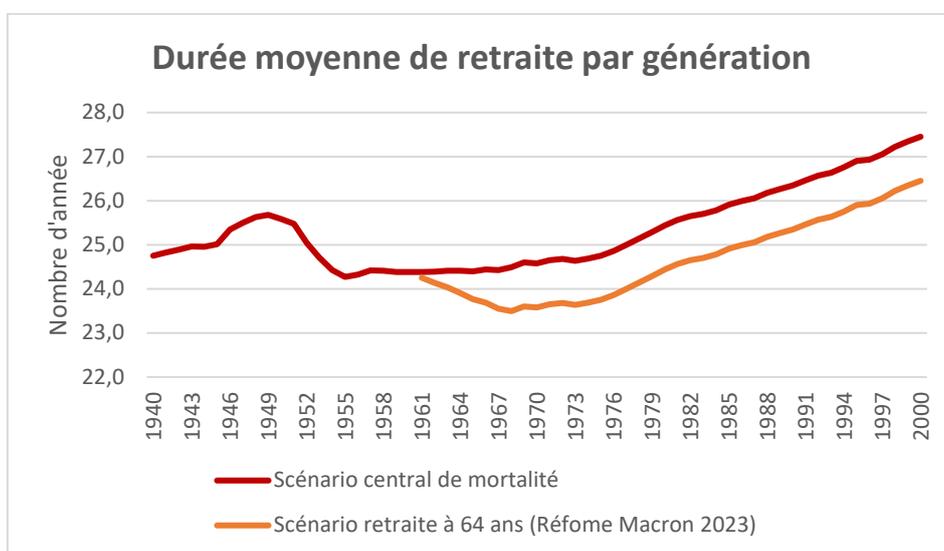
Sources : Données et hypothèses du COR, traitement de l'auteur

Que faut-il retenir de ce graphique :

- Entre la génération naît en 1949 et la génération naît en 1968, la durée moyenne passée à la retraite ne devrait pas cesser de diminuer ;
- La réforme Touraine a déjà entraîné une baisse de la durée passée à la retraite. Les réformes dépassent aujourd'hui les gains d'espérance de vie.

Quels effets à long terme sur la durée moyenne passée à la retraite ?

A plus long terme, la réforme Macron devrait entraîner une rupture importante avec la dynamique actuelle. En effet, si sans la réforme il faudrait attendre la génération née en 1983 pour retrouver une durée espérée équivalente au pic de durée effectif pour la génération née en 1949, avec la réforme, il faudra attendre la génération née en 1993.



Sources : Données et hypothèses du COR, traitement de l'auteur

Que faut il retenir de ce graphique ?

- Le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans devrait avoir un effet de long terme sur les générations naît après 1991 : leur durée espérée passée à la retraite devrait diminuer
- La réforme Touraine devait déjà compenser les gains d'espérance de vie.

Concrètement, cette réforme devrait donc entraîner le raccourcissement de la durée moyenne passée à la retraite et cela jusque à la génération née en 1993 par rapport à la génération 1949.

Pour l'ensemble des génération nées entre 1950 et 1968, celles-ci doivent donc s'attendre à être moins longtemps en retraite que la génération qui les précède.

Enfin, l'objectif de cette réforme s'est bien d'imposer la baisse de la durée passée à la retraite sans pour autant réellement prendre en compte la pénibilité du travail. C'est enfin considéré que seul le travail réalisé et valorisé dans le mode de production capitaliste aurait une valeur contre toutes les réalités de notre société : les retraités travaillent mais librement et contribuent de manière essentielle à notre société au travers des associations, en aidant leur prochain ou en profitant de quelques années de bonne santé hors des contraintes du capital.

Retrouvez l'ensemble des propositions et analyses CGT sur le site :

<https://analyses-propositions.cgt.fr/>

L'intégralité des Mémo Sécu est disponible à l'adresse suivante :

<https://analyses-propositions.cgt.fr/les-memos-secu>

Montreuil, février 2023